



CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION

Responsabilité – Intégrité – Impartialité



Communiqué N° 030/2024/PCNT Portant Convocation d'une Plénière

Le **Président du Conseil National de la Transition (CNT)** convie l'ensemble des Honorables Conseillers nationaux à une plénière, ce **lundi 23 décembre 2024, à 15 heures à l'hémicycle du Palais du Peuple**.

L'ordre du jour de cette plénière porte sur l'Examen et l'Adoption du Rapport Volet Recettes du projet de la Loi de Finances Initiale exercice 2025 (PLFI – 2025).

Sont invités à prendre part à la présente plénière :

- Les Membres du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) ;
- Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Les Présidents des Institutions Républicaines ;
- Le Cabinet du Président de la République ;
- Les Membres du Gouvernement ;
- Le Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée ;
- Le Chef d'Etat-Major Général des Armées ;
- Le Haut Commandant de la Gendarmerie Nationale ;
- Les Chefs d'Etats-Majors des Armées de Terre, de l'Air et de Mer ;
- Les Chefs des Missions Diplomatiques, Consulaires et Organisations Internationales accrédités en République de Guinée ;
- Le Directeur Général de la Police Nationale ;
- Le Directeur Général des Douanes ;
- Le Directeur Général de la Protection Civile ;
- Le Directeur Général du Corps des Conservateurs de la Nature ;
- Madame la Gouverneure de la ville de Conakry ;
- Les Facilitatrices du Cadre de Dialogue inter-guinéen ;
- Les Représentants des deux Confessions religieuses musulmane et chrétienne (Grand Imam et Archevêque de Conakry) ;
- Le Représentant de la Confédération Générale des Entreprises ;
- Les Présidents des Chambres Consulaires ;
- Les Présidents des Délégations Spéciales des Communes de Conakry ;
- L'Administrateur Général de l'Administration et Contrôle des Grands Projets ;
- Le Directeur Général de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics ;
- Le Secrétaire Exécutif de l'Agence Nationale de Lutte Contre la Corruption et de la Promotion de la Bonne Gouvernance ;
- Le Coordonnateur du Bureau de Suivi des Priorités présidentielles ;
- Les Représentants des Coordinations Régionales ;
- Les Représentants des Partis politiques ;
- Les Représentants des Centrales Syndicales ;
- Les Représentants des Organisations de la Société civile ;
- Le Représentant du Conseil National des Jeunes de Guinée ;
- Le Représentant de l'Association des Magistrats de Guinée ;

- Le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Guinée ;
- Les Anciens membres du CTRN et du CNT de 2010 ;
- Les Représentants des Organisations de Défense des droits de l'homme ;
- Les Représentants des Ordres Socio-professionnels ;
- Les Représentants des Organisations de la Presse publique et privée.

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour, la présence de tous les honorables conseillers nationaux est exigée.

Conakry, le 20 décembre 2024

P. Le Bureau
Le Président du Conseil National de la Transition

Dr Dansa KOUROUMA